

DANS CE
NUMÉRO :

AUDIENCE DELEGUEE DG	2
SECURITE SOCIALE	3
Toutes les coordonnées	4
Bulletin d'adhésion	4

DATES A
RETENIR

- CAPL délégation
B en A
6 et 7 novembre
- CAPL délégation
C en B
13, 14 et 17 novembre
- CTL
20 novembre

Tout le calendrier national sur le site :

www.financespubliques.cgt.fr

**MARDI 18 NOVEMBRE 2014
LE PROCHAIN RENDEZ-VOUS POUR
LA DÉFENSE DE L'EMPLOI PUBLIC
ET DE SES AGENTS**

Parce que depuis le 15 mai dernier, date de la dernière manifestation unitaire pour la défense du pouvoir d'achat et de la qualité de l'emploi public, la situation au sein de la Fonction publique s'est encore dégradée, les organisations syndicales, CGT-FSU-Solidaires-FGAF, viennent d'interpeller le président de la République pour que soit entendue notre demande de justice sociale, d'égalité et de solidarité.

Nous refusons de renoncer aux justes revendications que nous portons unitairement :

- Une revalorisation immédiate du point d'indice ;
- La refonte de la grille pour une meilleure reconnaissance des qualifications ;
- L'intégration d'une large partie des primes dans le traitement indiciaire ;
- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- Des emplois statutaires pour faire face aux besoins ;
- Un large processus de titularisation des agents non titulaires et le développement des garanties pour les précaires ;
- Des perspectives de carrière et de mobilité choisie pour tous les agents ;
- La possibilité d'exercer les missions de service public dans des conditions décentes.

Nos inquiétudes sont grandes également face aux projets en cours : réforme de l'Etat, revue des missions, réorganisation territoriale, projet de loi santé...

Pour réussir et être utiles à la société, les réformes ne peuvent pas avoir pour objectif central la recherche de réduction de coûts mais répondre aux besoins de la population et à l'amélioration nécessaire des conditions de travail des agents.

Les choix budgétaires proposés par le gouvernement au travers des projets de loi de finances font peser de graves menaces sur l'avenir de la Fonction publique et de la solidarité nationale.

A la DGFIP, la réduction drastique des budgets et des moyens pour l'année 2015, les 2 000 nouvelles suppressions d'emplois à l'ordre du jour du prochain Comité Technique de Réseau (qui se tiendra le 18 novembre) et l'autoritarisme grandissant qui accompagne ces orientations,

suffiront à montrer que nous ne sommes pas dans la simple continuité des politiques antérieures déjà nocives mais dans une accélération et une radicalisation de ces politiques.

La CGT Finances Publiques a décidé d'un appel national à la grève pour le 18 novembre.

**MOBILISONS NOUS,
RASSEMBLONS NOUS !**



AUDIENCE CGT/DÉLÉGUÉE DU DG

Les représentants CGT des personnels de la DRFIP NORD de la DDFIP Pas-de-Calais, de la DISI NORD et de la DIRCOFINORD ont sollicité une audience au près de MME BONEL, déléguée du Directeur Général des Finances Publiques pour l'Interrégion Nord. Ils ont été reçus ce 23 octobre.

La CGT souhaitait alerter le directeur général sur les conséquences des manques de moyens humains et matériels : abandon de missions, dégradation sans précédent des conditions de travail... Cette audience a été demandée en raison d'une dégradation avérée des conditions de travail des agents des Finances Publiques et d'une absence de réponse des directions locales, sur ces questions de moyens.

Après un rappel du contexte général, avec notamment la loi de finances 2015, les suppressions d'emplois et restrictions budgétaires à la DGFIP et ce depuis plusieurs années, les représentants CGT ont fait le lien avec les situations des directions locales.

La CGT a notamment développé les sujets suivants :

1° les suppressions d'emplois et leurs conséquences dans les services : La déléguée nous a confirmé sa grande attention sur ce sujet des suppressions d'emplois qui, selon elle, vont persister dans les années à venir et tout particulièrement sur 2015. Pour la CGT, cela implique évidemment à minima la dégradation des missions, voire l'abandon pur et simple de certaines d'entre elles (recouvrement, maillage territorial...)

2° les conditions de vie au travail et leur dégradation : Après avoir rappelé l'obligation générale de santé et de sécurité au travail des différents employeurs DGFIP, a été exposée la situation particulièrement dégradée de certains locaux et services de la DRFIP 59 avec l'appui les préconisations de l'**inspecteur santé sécurité au travail** pour la plupart restées sans réponse satisfaisante de l'administration. Réponses de la déléguée : « La baisse des crédits nécessite de faire des choix. Le contexte est ce qu'il est. Les suppressions de postes et les baisses budgétaires nous conduisent à réorganiser le travail. » La CGT note donc que la déléguée fait un constat réaliste qu'on ne peut plus exercer les missions telles qu'elles existent actuellement et qu'enfin elle reconnaît le lien entre suppressions d'emplois, baisses budgétaires et dégradation voire abandon de certaines missions.

3° les frais de déplacement et toutes les problématiques inhérentes : Outre le montant non revalorisé depuis 2008 du taux de remboursement des indemnités kilométriques qui est un sujet relevant de la fonction publique, la déléguée estime qu'il y a une réelle avancée sur le délai de remboursement des frais. Elle estime d'ailleurs légitime que les agents soient remboursés le plus vite possible des frais engagés pour leur employeur dans l'exercice de leur mission. Par ailleurs, la possibilité d'étendre le parc de véhicules de location longue durée a été évoquée.

La CGT revient pourtant sur les difficultés d'utilisation rencontrées par les collègues avec l'**application FDD**, notamment pour les utilisateurs occasionnels. Une e-formation va être proposée. La CGT, outre une formation, estime qu'il faut un renfort des services RH en charge de la gestion de l'application. En effet la quasi-totalité des collègues est concernée par cette question.

4° l'informatique : L'informatique à la DGFIP se situe dans un contexte particulier : une baisse budgétaire conséquente (- 30 à -40%) et le projet d'une interministérialité de la mission. La déléguée revient sur les progrès accomplis depuis plusieurs années en matière informatique et se félicite du haut niveau de la DGFIP par rapport aux autres ministères. Cependant confirmant les inquiétudes des collègues, elle n'infirme pas ces annonces. A cette occasion la CGT évoque à titre d'exemple le niveau médiocre des moyens informatiques dans certains accueils comme à la Cité administrative de Lille ou au CFP de Roubaix. Il existe donc une distorsion entre l'affichage et la réalité des services.

5° les plans de qualification insuffisants : La CGT revient sur les plans de qualification (encore une conséquence des restrictions budgétaires) qui ne sont pas à la hauteur des attentes des collègues et qui suscitent déceptions, frustrations et manque de perspectives pour beaucoup d'entre eux. Sur ce sujet aucune réponse n'a été donnée.

6° le maillage territorial : Au regard des évolutions à venir, des annonces liées au réseau et à la fermeture de trésoreries, la CGT demande depuis plusieurs années un débat serein et constructif sur cette question de fond. Pour la déléguée, le débat est prématuré puisqu'il n'y a pas d'annonces d'envergure sur le sujet. Pour la CGT, le débat doit se tenir dans le dialogue avec les représentants des personnels avant toute décision. La déléguée conclut les échanges en se satisfaisant de nos propositions et en n'excluant pas la possibilité de ce débat avec les directions locales.

La CGT a remis une copie des questionnaires sur les conditions de travail remplis à la DIRCOFI Nord, ainsi qu'une synthèse des états généraux organisés dans la région en septembre 2013. Ces études indiquent le lien évident pour tous les collègues entre manque de moyens et dégradations des conditions de travail, perte de sens...

«POUR + DE SECU» : 16 OCTOBRE DERNIER DANS LE NORD...

Toute une série d'initiatives ont eu lieu dans le département : déploiements, rassemblements, distributions de tracts, signatures de pétitions, défense de salariés sans papier dont le patron ne paie pas de cotisations sociales.

Sur Lille, différentes diffusions : gare, lieu public, Rassemblement devant un employeur « hors la loi »

1. **CARSAT** (35 personnes) Signature en direction des usagers de la cartelette pétition des fédérations à la CPAM de Lille, lieu de départ de la manifestation départementale de cette après midi
2. **Maubeuge** : 100 personnes
3. **Valenciennes** : 60 personnes devant la CPAM et 200 place d'Armes
4. **Douai** : 200 personnes
5. **Seclin** : 50 personnes
6. **Armentières** : 50 personnes
7. **Lille** : 700 participants



Pour information l'UL de Dunkerque a décidé d'organiser le déplacement en direction de Paris. La métallurgie du département avec la région organisait des bus pour aller au salon de l'auto.

D'autres choix sont possibles

A l'issue du vote en première lecture par l'Assemblée Nationale du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS), la CGT alerte les assurés sociaux sur les menaces que fait courir ce PLFSS à la Sécurité sociale.

Celui-ci se caractérise avant tout par un plan drastique de réduction des dépenses : 9,6 milliards d'euros au total, concernant l'ensemble des branches de la Sécurité sociale. La Sécurité sociale est ainsi le principal contributeur du plan d' « économies » de 21 Milliards d'euros réalisé pour satisfaire aux injonctions bruxelloises.

L'autre mesure essentielle de ce PLFSS est une remise en cause sans précédent de l'universalité des allocations familiales, avec la diminution par deux de ces dernières à partir de 6 000 euros, et par quatre à partir de 8 000 euros.

Pour la CGT, il est nécessaire de rappeler que les allocations familiales ont été créées pour compenser les charges d'entretien et d'éducation des enfants que n'ont pas à assumer les personnes célibataires ou en couples sans enfants.. Pour ramener le débat à de justes proportions, nous voulons rappeler que 6 000 euros correspond à un couple biactif de techniciens ou d'enseignants.

La justice sociale doit passer par la justice fiscale qui repose notamment sur l'impôt progressif sur le revenu. Elle ne doit pas passer par une baisse des prestations sociales. L'universalité de la Sécurité sociale est la meilleure voie pour lutter contre la pauvreté.

Par ailleurs, le raisonnement tenu aujourd'hui pour les allocations familiales n'a aucune raison de ne pas être tenu demain pour les autres branches de la Sécurité sociale, et notamment pour l'assurance maladie. Ne risque-t-on donc pas demain de « moduler » les remboursements de soins en fonction des revenus ? Cette proposition a déjà été faite dans le passé sous le nom de bouclier sanitaire.

C'est donc l'universalité de la Sécurité sociale dans son ensemble qui risque d'être remise en cause demain, au nom de la même logique de baisse des dépenses de la Sécurité sociale.

Cette orientation constitue de toute évidence une impasse. La CGT porte une autre ambition : celle d'une reconquête de la Sécurité sociale, notamment en ce qui concerne notre politique de santé, notre rapport au travail, l'universalité des droits conformément au principe de base de notre Sécurité sociale : contribuer selon ses moyens, recevoir selon ses besoins.





web

 cgt.dr59@dgfip.finances.gouv.fr

CGT Finances Publiques Nord

Cité Administrative, porte 405,
175 rue Gustave Delory BP 90029
59018 Lille cedex
03 20 95 63 75

Secrétaire départemental : Laurent PERIN

CGT Finances Publiques Lille et environs

82 Av Kennedy, 59033 Lille cedex
03 20 62 42 84

**Secrétaires Lille et environs :
Annick VIDAL et Yannick MASSIET**

CGT Finances Publiques Valenciennes

rue Raoul Follereau 59300 Valenciennes
03 27 14 66 56

Secrétaire Valenciennes : Christine BASSEUX

**Retrouvez tous les militants, tous les élus de la CGT
Finances Publiques sur le site internet :**

<http://cgt.dr59.free.fr>



Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

SECTION :

Actif Stagiaire Retraité

Je souhaite m'abonner à :

la Nouvelle Vie Ouvrière

Facultatif > Pour les agents A et A+

Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)

OUI NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVE À LA SECTION

Saisie CoGiTiel par la section

le: .. / .. /

Date de réception au bureau national,

le: .. / .. /

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. /

Catégorie : **Grade :** **Echelon :**

Filière fiscale **Filière publique**

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

Adresse administrative Adresse personnelle (préciser) :

Tél. :

Mel :

Date : .. / .. / **Signature :**